

Gravettien (couche B5) et Aurignacien (couche CI-1). La partie inférieure de la séquence, qui recouvre le dernier interglaciaire et le début du glaciaire Weichsélien, comprend 9 occupations moustériennes ; 6 couches remaniées ont également fourni des artefacts de cette culture.

Une dent d'homme de Neandertal a été découverte dans la couche CI-8, qui contient la plus riche occupation moustérienne du site. Cette découverte confère à Walou une importance toute particulière du fait de la rareté des fossiles néandertaliens retrouvés tant à l'échelle de l'Europe qu'à celle de la Belgique. L'ensemble du matériel lithique a été produit à partir de silex très probablement situé à proximité de la grotte. Seules les occupations gravettiennes et aurignaciennes ont livré d'autres matériaux anthropiques : artefacts en bois et ossements d'animaux (sagaies en bois de renne, croches de cerf perforées), mais aussi artefacts minéraux non utilitaires.

De nombreux restes fauniques ont également été retrouvés : ours, hyène et lion des cavernes, cheval, renard, bison/aurochs, rhinocéros laineux, cerfs élaphe et mégalocéros, renne, loup, mammoth, chamois, lièvre, blaireau, panthère, chat sauvage, marmotte, castor, lynx, putois, hermine, chevreuil, martre ou fouine, sanglier, bouquetin, mais aussi petits rongeurs et quelques oiseaux. Il est vraisemblable qu'une partie des restes d'herbivores découverts résulte des activités de chasse des hommes préhistoriques, sans qu'il ne soit possible d'identifier la part de celles-ci vis-à-vis des apports par les carnivores. L'étude des restes de poissons a révélé que la pêche a eu lieu sur le site et que les même espèces ont été consommées, aussi bien au cours du Paléolithique moyen que pendant le Paléolithique supérieur et le Néolithique (DRAILY *et al.*, 2011 ; DRAILY *et al.*, 2014).

Le paléoenvironnement de chaque couche du site a pu être appréhendé par l'étude des sédiments et des vestiges de la flore (grains de pollen et spores, fragments de charbons de bois). Ces études permettent de déterminer le climat et le type de végétation environnant la grotte. Douze améliorations climatiques ont été identifiées tout au long de la séquence par plusieurs marqueurs géologiques. L'enregistrement pollinique révèle également une alternance d'assemblages spécifiques de steppes froides et sèches et de milieux plus boisés se développant lors de phases plus chaudes et humides. Chaque paléosol indicatif d'une amélioration climatique est caractérisé par des spectres plus ou moins riches en pollen et trachéide de pin, alors que les dépôts loessiques remaniés livrent des assemblages riches en taxons herbacés avec une grande proportion d'éléments steppiques (DRAILY *et al.*, 2011, DRAILY *et al.* 2014).

Bibliographie

DEWEZ M., 2008. *Recherches à la grotte Walou à Trooz (Belgique). Second rapport de fouille*, Oxford (British Archaeological Reports, International Series, 1789).

DEWEZ M., COLLCUTT S. N., CORDY J.-M., GILOT É., GROESSENS-VAN DYCK M.-C., HEIM J., KOZLOWSKI S., SACHSE-KOZLOWSKA E., LACROIX D. & SIMONET P., 1993. *Recherches à la grotte Walou à Trooz (province de Liège, Belgique). Premier rapport de fouille*, Liège (Société wallonne de Paléontologie, 7), 81 p.

DRAILY C., 2011. *La grotte Walou à Trooz (Belgique). Fouilles de 1996 à 2004. Volume 3. L'archéologie*, Namur, Service public de Wallonie (Études et Documents, Archéologie, 22), 332 p.

DRAILY C., COURT-PICON M., DAMBLON F., DE WILDE B., JUVIGNÉ E., PIRSON S., STEWART J., TOUSSAINT M., VAN NEER W. & WOUTERS W., 2014. *La grotte Walou, un site exceptionnel du Paléolithique*, Namur, Institut du Patrimoine wallon (Carnets du Patrimoine, 120), 40 p.

DRAILY C., PIRSON S. & TOUSSAINT M. (dir.), 2011. *La grotte Walou à Trooz (Belgique). Fouilles de 1996 à 2004. Volume 2. Les sciences de la vie et les datations*, Namur, Service public de Wallonie (Études et Documents, Archéologie, 21), 241 p.

PIRSON S., DRAILY C. & TOUSSAINT M. (dir.), 2011. *La grotte Walou à Trooz (Belgique). Fouilles de 1996 à 2004. Volume 1. Les sciences de la terre*, Namur, Service public de Wallonie (Études et Documents, Archéologie, 20), 208 p.

TRACES D'OCCUPATIONS NÉOLITHIQUES, LATÉNIENNES ET OTTONIENNES SUR LE SITE DU « ROCHER DU VIEUX-CHÂTEAU » À PONT-DE-BONNE (MODAVE). BILAN DES CAMPAGNES DE FOUILLES 2011-2014

Emmanuel DELYE, Amandine SCHAUS, Yorick LUCON et Françoise BOLLAND

Depuis 2004, le Cercle archéologique Hesbaye-Condroz a entrepris la fouille des fortifications du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne (Modave), mettant au jour une succession de deux remparts distincts. Le premier, construit à la fin du Second Âge du Fer (La Tène D), est de type *murus gallicus*. L'ossature interne de ce rempart est constituée de plusieurs grilles de poutres de bois placées horizontalement et dont les intersections sont maintenues par de grandes fiches en fer. Ces poutres émergent du mur de parement

extérieur construit en pierres sèches. L'arrière du rempart est taluté et sert d'accès rapide au chemin de ronde protégé par un parapet en matériaux légers. La seconde fortification a été édifiée sur l'éboulis de la précédente à la fin de la période carolingienne (10^e siècle) et dispose cette fois de deux

parements : un externe monté au mortier de chaux et un interne construit avec la technique de la pierre sèche (fig. 83 : zone 8, UF [165]). Les portes associées à ces fortifications sont bien conservées sous le chemin d'accès actuel (fig. 83 : zone 5 ; DELYE & SCHAUS, 2012 ; DELYE, à paraître).

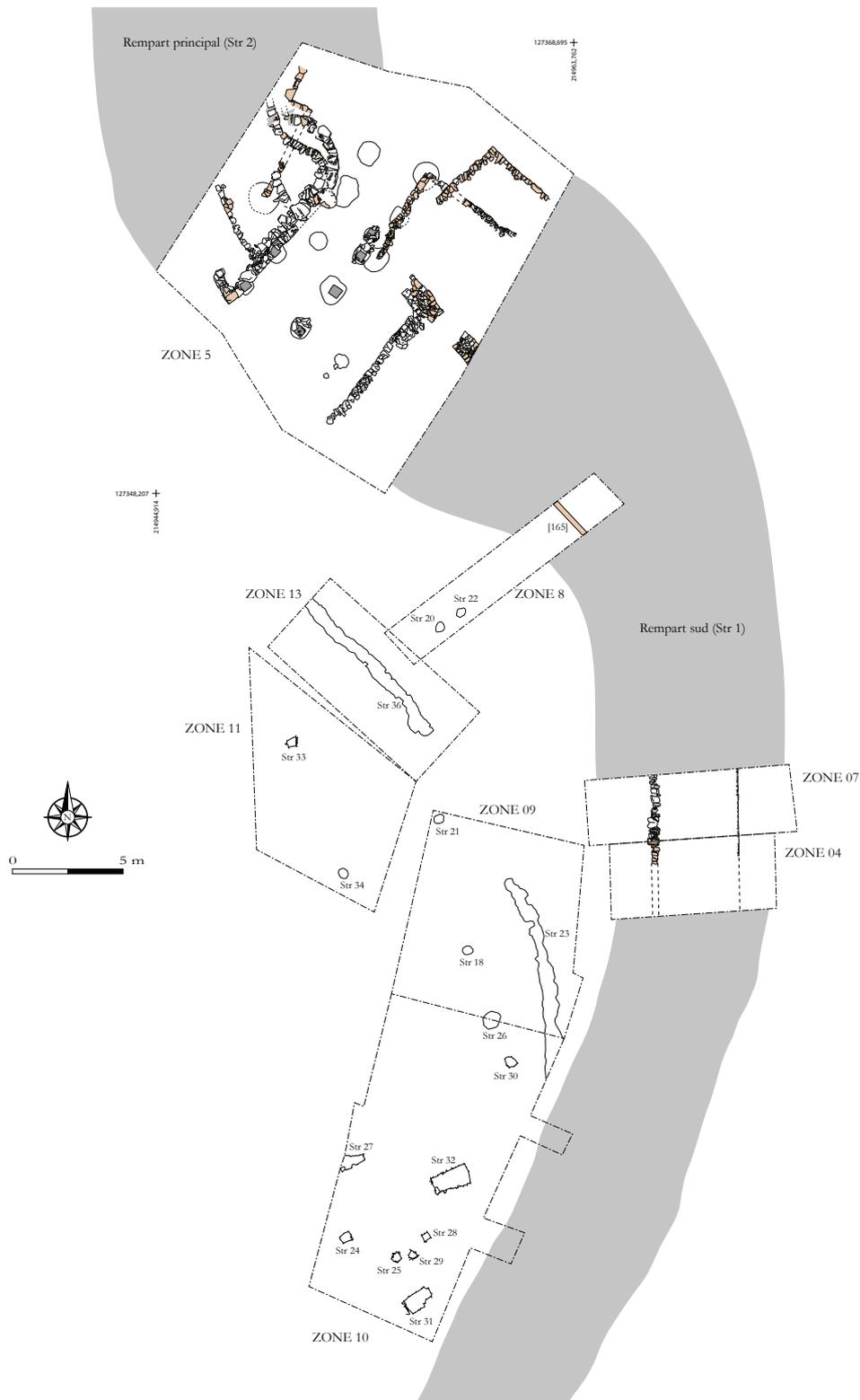


Fig. 83. Pont-de-Bonne « Rocher du Vieux-Château ». Plan général (© Cercle archéologique Hesbaye-Condruz).

La fouille de la surface située immédiatement derrière ces remparts totalise une superficie de 286 m² (zones 8 à 11 et 13). Elle a permis la découverte, sous une couche humifère de 10 à 30 cm d'épaisseur, de 17 structures creusées dans le substrat géologique. Il s'agit principalement de petites fosses (N = 11) de faible profondeur (maximum 35 cm sous la surface du rocher) à comblement unique et de diamètre n'excédant jamais 50 cm. Deux de ces fosses (St. 25 et 33) conservaient dans leur remplissage des plaquettes de grès mises sur champ qui sont interprétées comme des éléments de calage. Ces structures, identifiées comme des trous de poteau, sont distribuées de manière aléatoire sur l'ensemble du décapage et il n'est pas possible pour le moment d'établir d'éventuelles associations. Le peu, voire l'absence, de mobilier archéologique ne permet pas une datation précise de ces creusements.

En plus de ces trous de poteau, il existe trois fosses (Str. 27, 31 et 32) de plus grandes dimensions (L. 1,70 m ; l. 70 à 90 cm ; prof. 13,5 à 44,5 cm sous la surface du rocher pour la plus grande) qui ont servi de carrière. La nature très altérée du sommet du socle rocheux a permis l'extraction aisée de gros blocs calcaires nécessaires à la construction des remparts. Une dernière fosse (St. 26) contenait la dépouille en connexion anatomique d'un jeune capriné. Ce probable ensevelissement sanitaire est postérieur aux occupations du site et la nature même des ossements montre une inhumation à une époque récente.

À côté des fosses et des trous de poteau, deux tronçons de tranchées (St. 23 et 36) ont été taillés dans le rocher et sont séparés par une interruption de 7,48 m, ce qui forme les fondations d'une palissade munie d'une entrée. La structure 23 présente un tracé courbe et semble se prolonger sous les remparts laténien et carolingien en direction du sud (fouille en cours), tandis que le tronçon 36 a une orientation nord-ouest/sud-est dans la prolongation du tronçon 23. La largeur de la tranchée oscille entre 31 et 79 cm pour une profondeur de 24 à 37 cm sous la surface du rocher. Elle présente un comblement unique de couleur sombre avec des poches sporadiques d'argile jaunâtre dans certains des points les plus profonds. Les restes dégradés des poteaux de la palissade ne sont pas visibles, mais on peut deviner leur implantation grâce à la présence de pierres de calage. Bien que très fragmentaire, le matériel archéologique associé au comblement est relativement riche. Il s'agit exclusivement d'artéfacts du Néolithique moyen II (tessons de céramiques, restes de débitage en silex, ossements d'animaux). L'objet le plus énigmatique découvert dans cette tranchée est un visage humain stylisé façonné avant cuisson sur un bouton ayant vraisemblablement été appliqué sur un vase (fig. 84). Les cheveux sont figurés par de fines incisions verticales, les yeux en amande sont profondément imprimés dégageant de ce fait un nez



Fig. 84. Pont-de-Bonne « Rocher du Vieux-Château ». Visage humain façonné sur un bouton d'une céramique du Néolithique moyen II [© Cercle archéologique Hesbaye-Condruz].

allongé. Cette petite pièce (diam. : 16,5 mm), dont l'aspect fruste peut surprendre, est néanmoins très intéressante puisqu'il ne semble exister aucun parallèle dans les groupes de Bischheim et de Michelsberg.

La terre humifère recouvrant l'ensemble des zones de fouille contenait un matériel abondant et varié dont la chronologie s'étend du Néolithique à l'époque actuelle. La présence de 384 scories de fer (p = 9,43 kg), principalement distribuées dans la zone 10, montre qu'une activité métallurgique existait sur le site. Elle est probablement associée à la fabrication des fiches en fer (une étude métallographique serait nécessaire) puisqu'il existe trois éléments qui s'apparentent à des ratés de fabrication de ces grands clous.

Bibliographie

DELYE E. (dir.), à paraître. Les fortifications celtique et carolingienne de Pont-de-Bonne, Modave, Belgique, *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condruz*, XXXII.

DELYE E. & SCHAUS A., 2012. La porte du *murus gallicus* de Pont-de-Bonne (Modave, prov. de Liège, Belgique), *Lunula, Archaeologia protohistorica*, XX, p. 179-187.